

POUR LES
ENFANTS DE
5 À 12
ANS

ST-IS'
GOT TALENT

7 semaines
27 JUIN
AU
12 AOÛT



TERRAIN DE JEUX ST-ISIDORE

*Venez Découvrir
vos talents !*

spécialisations basket anglais - sorties - ateliers

Bonjour à vous chers parents et enfants !

Notre équipe d'animateurs jeunes, dynamiques et qualifiés, travaillent à la mise en place de nouvelles activités afin de faire vivre à vos enfants un été inoubliable. Plusieurs activités leur seront proposées sous le thème « Venez découvrir vos talents ».

Si vous choisissez d'inscrire vos enfants c'est que vous acceptez de suivre les règles et procédures établies par le terrain de jeux et vous sensibiliserez vos enfants aux mesures mises en place.

Veuillez prendre connaissance du document en entier il vous informera sur le déroulement du terrain de jeux en général et sachez que dans les circonstances actuelles des modifications pourraient être apportées sans préavis et venir chambouler le plan de match établi. Ce présent guide vise à répondre à vos interrogations. Nous sommes disponibles pour répondre à vos questions.

En espérant compter vos enfants parmi nous cet été

Mathias Turcotte (Toad)

Coordonnateur

418 882-5130

Terrain de Jeux Saint-Isidore

<https://www.facebook.com/tdjisidore/>

loisirs@saint-isidore.net

tdjsaint-isidore@outlook.com

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1- Clientèle

Enfant de **Saint-Isidore** de 5 ans et jusqu'à l'âge de 12 ans.

Seuls les enfants n'ayant pas de problématique de santé pouvant les mettre à risque en contractant le virus et ne présentant pas de symptôme de la Covid-19, pourront participer au terrain de jeux.

Nous aurons un nombre limité de places, ce sera selon l'ordre d'inscription. Une fois le nombre maximal d'inscription atteint, vous pourrez continuer de vous inscrire et serez placé sur une liste d'attente.

2- Horaire / tarification

Terrain de jeux

Lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Du lundi 27 juin au vendredi 12 août. *Pas d'activité le vendredi 1^{er} juillet.

1 ^{er} enfant	50 \$ / semaine
2 ^e enfant	48 \$ / semaine
3 ^e enfant et suivant	45 \$ / semaine

Advenant le cas où des événements hors de notre contrôle surviennent, nous gardons 3 journées que le terrain de jeux pourrait fermer, sans remboursement. Si une telle situation se produisait nous vous en informerons sur la page Facebook du terrain de jeux dès 6 h 30 le matin.

Service de garde

Matin de 7 h 30 h à 9 h

Après-midi 16 h jusqu'à 17 h 30.

Par période	3 \$
Par semaine / enfant	30 \$

3- Lieux

Les activités du terrain de jeux se déroulent au parc de l'aréna.

Pendant l'expo agricole du bassin de la Chaudière du **vendredi 15 juillet au lundi 25 juillet**, inclusivement le terrain de jeux se déroulera au **centre multifonctionnel**, 101, rue des Aigles. Les animateurs attendront vos enfants dans le parc école ou dans le centre multifonctionnel selon la température.

4- Repas et collations

Tous les enfants doivent apporter une collation pour la matinée, une pour l'après-midi et un repas **froid** pour le dîner, aucun four micro-onde ne sera mis à la disposition des enfants cet été. Nous vous demandons votre collaboration afin **de ne pas mettre d'aliments contenant des noix ou arachides et des fruits de mer dans les collations et dans le dîner** de vos enfants.

5- Matériel à prévoir pour cet été

Il est très important pour les enfants d'avoir tout le matériel nécessaire pour la journée de terrain de jeu. **NE SURTOUT PAS OUBLIER LA BOUTEILLE D'EAU.**

Pour participer au terrain de jeux votre enfant aura besoin de :

- ✓ Chapeau
- ✓ Espadrille
- ✓ Vêtements de rechange
- ✓ Vêtements de pluie
- ✓ Crème solaire
- ✓ Repas froid
- ✓ Collations
- ✓ Maillot de bain
- ✓ Serviette de plage
- ✓ **Bouteille d'eau**

Il est très important d'identifier tous les effets personnels de votre enfant sans exception afin d'éviter les pertes. Malgré tout, si tel est le cas, soyez avisés que tous les objets perdus identifiés comme tel seront exposés sur une table. L'équipe du *Terrain de jeux de Saint-Isidore* n'est pas responsable des objets volés, brisés ou égarés.

6- Ateliers offerts par nos partenaires

Cet été, le terrain de jeux offrira en partenariat avec l'école de danse MOVE des ateliers de cheerleading et hip-hop. Les activités se dérouleront toutes deux le mardi matin au coût de 10 \$ / semaine / atelier :

Cheerleading - 9 h 15 à 10 h 15

Hip-Hop - 10 h 30 à 11 h 30

Vous pourrez inscrire votre enfant à ces activités lors de son inscription au terrain de jeux.

7- Spécialisations

Vous pourrez inscrire votre enfant à des semaines ayant des spécialités. Chaque spécialité est proposée pour deux semaines, l'inscription sera tout de même possible pour une seule semaine. Lors de l'inscription si vous inscrivez votre enfant à une semaine avec spécialisation, inscrivez-le seulement à cette dernière. Les spécialités sont les suivantes:

- 1- Semaines d'**anglais** avec madame Danielle Kaymore : 1^{er} au 12 août (semaine 6 et 7) pour les enfants de 8 à 12 ans.

Les participants vivront des activités de terrain de jeux entièrement en anglais. Ils développeront du vocabulaire sur plusieurs thèmes des activités de tous les jours et le plaisir sera toujours au rendez-vous.

Tarif : 175 \$ pour la première semaine. Le tarif de toutes les semaines additionnelles pour les enfants d'une même famille est de 150 \$.

- 2- Semaines **basket** avec Madame Kathy Tremblay : 11 au 15 juillet (semaine 3) et du 15 août au 19 août (Il n'y a pas de terrain de jeux régulier). Pour les enfants de 10 à 14 ans.

En avant-midi les enfants auront des activités reliées au basket et en après-midi ils toucheront à différentes disciplines sportives, tennis, volleyball et surprises...

*Les enfants inscrits à la spécialisation Basket ne participent pas à la sortie de la semaine 3.

Tarif : 145 \$ pour la première semaine. Le tarif de toutes les semaines additionnelles pour les enfants d'une même famille sera de 105 \$.

8- Sorties

Pour participer aux sorties, les enfants doivent être inscrits en ligne sur la plateforme *Sport plus*. L'inscription se fait au moment de l'inscription au terrain de jeux en mai. Il peut arriver que pour certaines sorties les places soient limitées, ce sera le premier inscrit. Il n'y a pas de terrain de jeux régulier offert lors des journées de sorties.

Lors des sorties les enfants devront porter le chandail du terrain de jeux ou un chandail vert.

Les sorties se dérouleront toutes le mercredi sauf l'Expo qui se tiendra le jeudi et/ou vendredi.

Dates et tarifs des sorties			
Semaine	Date	Sortie	Tarif/jeune
1	29 juin	Méga-Parc	26 \$
2	06 juillet	Éco-Parc	24 \$
3	13 juillet	Bowling-cinéma	24 \$
4	22 juillet	Expo	10 \$
5	27 juillet	Aquarium et mini-putt	24 \$
6	03 août	Récré-O-Fun	23 \$
7	10 août	Aventuria	25 \$

9- Plan d'intervention et mesures disciplinaires

Soyez avisés que le jugement des membres de l'équipe du Terrain de jeux entre en ligne de compte quant à l'application des règlements mentionnés ci-dessous. La gravité des gestes et/ou paroles de l'enfant ont un impact direct sur l'étendue des conséquences qui seront appliquées par son animateur. Également, veuillez noter que pour tout incident jugé grave selon les standards de comportement présentés, l'animateur qui est intervenu est tenu de remplir un rapport d'incident relatant notamment les circonstances entourant l'incident, de même que les détails de son intervention.

Impolitesse répétée, manque de respect, injures, menaces verbales et physiques

- **1^{er}avertissement** : avertissement verbal de la part d'un membre de l'équipe d'animation.
- **2^{ème}avertissement** : L'enfant en question devra s'asseoir, réfléchir et présenter par la suite ses excuses à la personne offensée.
- **3^{ème}avertissement** : Le coordonnateur rencontrera personnellement l'enfant et discutera de la situation avec les parents et l'animateur de l'enfant.

Vol, bris des biens matériels ou d'autrui

- **1^{er}avertissement** : L'enfant doit rendre à son propriétaire le ou les objet(s) en question et lui présenter ses excuses. En cas de bris du matériel mis à la disposition de l'enfant par le terrain de jeux et en tenant compte des circonstances, l'enfant devra ou non rembourser le ou les objet(s) en question. Les parents de l'enfant seront avisés par son animateur. Veuillez noter que l'équipe du terrain de jeux de Saint-Isidore n'est pas responsable des bris ou vols des effets personnels appartenant à votre enfant.
- **2^{ème}avertissement** : S'il récidive, le coordonnateur rencontrera personnellement l'enfant et discutera de la situation avec les parents et l'animateur de ce dernier.

Violence physique et gestes à caractère sexuel

- **1^{er}avertissement** : Les enfants impliqués devront s'asseoir et réfléchir à leurs actes tout en se questionnant sur d'autres façons de régler leurs différends avec leurs pairs. L'animateur étant intervenu rencontrera séparément chaque enfant et discutera avec chacun d'entre eux des solutions qu'ils auront envisagées au cours de leur période de réflexion. Par la suite, sous la supervision du même animateur, les enfants présenteront à tour de rôle leurs excuses. Dans le cas de gestes à caractère sexuel, l'équipe du terrain de jeux se réserve le droit d'envisager l'expulsion temporaire de ou des enfants instigateurs de l'incident. Dans les deux cas, les parents des enfants concernés seront avisés par les animateurs.

Troubles de comportement

Si pour une quelconque raison un enfant devient une source non négligeable de conflits et un problème pour son animateur et si, après que le coordonnateur et l'animateur de l'enfant en question aient rencontré ses parents et discuté de la situation avec eux, nous ne constatons aucune amélioration notable dans son comportement, l'équipe du terrain de jeux se réserve le droit d'expulser d'abord temporairement, puis définitivement l'enfant en question. À cet effet, soyez avisés que dans un tel cas, le montant de l'inscription ne vous sera pas remboursé si votre enfant se voit expulsé après le 10 juillet conformément à notre politique de remboursement.

10- Maladies

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants : fièvre, vomissements, diarrhée, éruption cutanée non diagnostiquée, maladie infectieuse ou présence de parasites (poux). Si un enfant est souffrant au cours d'une journée d'activité, un responsable communiquera avec vous afin que vous veniez le chercher **immédiatement**.

11- Administration et entreposage des médicaments

Les membres de l'équipe du *Terrain de jeux* ne sont pas autorisés à distribuer, administrer ou entreposer les médicaments des enfants, peu importe leur nature, et ce, pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

12- Modalités d'inscription

Inscription en ligne seulement. Ce sera premier inscrit pour les places disponibles. Les inscriptions débutent **ce mercredi 4 mai** et se poursuivent jusqu'au **31 mai**. Après cette date il sera encore possible de s'inscrire s'il reste de la place mais des frais de retard de 20 \$ seront chargés. Des frais de 5 \$ s'appliquent automatiquement à l'inscription de chaque participant.

- Assurez-vous que vos coordonnées soient à jour sur le site *Sport Plus*.
- Choisissez d'abord les semaines de terrains de jeux ou de spécialisations auxquelles vous désirez inscrire votre enfant.
- Si vous avez besoin du service de garde sélectionnez le.
- Sélectionnez les sorties.
- Sélectionnez les ateliers offerts par nos partenaires.

Si vous avez besoin d'aide l'équipe du terrain de jeux sera disponible pour vous guider. Contactez-nous par courriel tdjsaint-isidore@outlook.com ou 418 882-5130.

13- Modes de paiement

Vous pouvez effectuer deux versements aux dates suivantes : un premier paiement se fera au moment de l'inscription et le deuxième se fera au plus tard le 23 juin.

- Directement en ligne par carte de crédit au moment de l'inscription sur la plateforme *Sport plus*. Les deux dates de paiements ont été programmées si vous choisissez cette option.

- Virement entre personne **ACCES D à Comité des loisirs :**
20106 - transit caisse / 815 - institution / 5020060 – folio (#compte).
Identifiez votre virement avec le nom de votre enfant.

- Par Chèque(s) au nom du Comité des loisirs de Saint-Isidore
Terrain de jeux 2022, 130-18, route Coulombe, Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0

14- Politique de remboursement

Aucun remboursement d'inscription ne sera recevable au-delà du **8 juillet 2022**. Excepté pour les raisons suivantes :

Le comité des loisirs annule les activités

Dans le cas où un enfant serait malade ou un membre de sa famille.

Dans ces deux situations les familles seraient créditées dans leur compte *Sport plus* pour les activités auxquelles elles n'ont pas reçu de service.

J'ai pris connaissance de l'ensemble du cahier des parents. Je suis prêt à procéder à l'

INSCRIPTION EN LIGNE.